

La quête du bonheur par la pratique Musicale, le rôle de l'enseignant.

CEFEDM RHONE-ALPES
Promotion 2005/2007

Heïdi Rônez

SOMMAIRE

Introduction	3
I- Etat des lieux, l'individu au sein de la société : rapport à soi, rapport aux autres	5
1. Hypothèse	5
2. Observations	6
3. L'individu dans son rapport aux autres	7
4. L'individu dans son rapport à lui-même, dans son individualité	9
II- la pratique musicale dans le monde	13
1. Différentes pratiques musicales	13
2. Aspect social de ces pratiques musicales	14
3. Aspect psychologique	15
4. Aspect philosophique	17
5. La pratique musicale comme moyen éducatif	18
III- Et l'enseignant spécialisé de la Musique, quel rôle a-t-il au sein de la société ?	20
1. Aspect général de l'école de Musique	20
2. A l'échelle de l'enseignant	23
Conclusion	27
Annexe	28
Orientations bibliographiques	29

Introduction :

Ce mémoire est un départ de réflexion, un terrain de recherches, d'analyse, d'idées. Je n'ai nullement la prétention de proposer ici une réflexion révélatrice ou de prétendre détenir une vérité. Ma pensée inscrite dans ce mémoire correspond à une étape de ma formation, elle n'est pas l'aboutissement d'une pensée sur le monde ou d'une pensée pédagogique que je pourrais avoir, elle s'inscrit dans la continuité de ce que j'ai vécu ; correspond sans doute à ma situation d'aujourd'hui, en tant qu'être humain pensant (si si !!!). Cette pensée va donc être amenée à évoluer (je l'espère), peut-être même dès demain !

Le point de départ de ce mémoire est une observation de moi-même il y a quelques temps :

au bout de 12 ans de pratique du saxophone, après m'être enquillée une quantité de saucissons de virtuosité, je me suis retrouvée dans l'incapacité de jouer dans un groupe de ska car on me demandait d'improviser, d'inventer des « riffs », chose que je ne pouvais pas faire, ni même concevoir, car sans partition, j'étais totalement paumée !!!

Aussi, cette constatation quelque peu déstabilisante pour mon ego de « future professionnelle de la musique », a fait écho en moi en tant qu'enseignante et m'a conduite à ce cri d'alarme : « mes élèves ne doivent jamais vivre ça !!! ».

Mais comment faire ? La question de départ a donc été la suivante : comment enseigner de façon à ne pas conditionner mes élèves à une seule approche musicale, comment ne pas les enfermer dans une seule possibilité du « faire » ? Comment permettre à mes élèves d'être toujours dans la mesure de répondre à leurs intentions musicales, à leurs projets musicaux ?

Après quelques réflexions autour de ce travail d'écriture et sur moi-même, j'ai un peu remanié la question et eu envie de diriger ma réflexion vers une voie un peu différente :

Je suis partie d'un point de vue : l'individu est conditionné par la société dans laquelle il vit. Il développe, à travers ce contexte, des besoins, qu'il cherchera à satisfaire tout au long de son existence, pour la quête du bonheur.

Or, pour satisfaire ces besoins, il faut être capable d'y répondre. Il faut avoir les capacités nécessaires à cette réponse. Ces capacités requises ne peuvent être définies que par le contexte auxquelles elles appartiennent. Il s'agit donc d'abord de savoir ce que véhicule la société, ce qu'elle requiert comme capacités pour pouvoir y vivre.

Dans une première partie, je fais donc une sorte d'état des lieux de la société, à travers un regard sur les relations humaines, pour tenter de dégager les capacités requises, nécessaires à la vie d'un individu au sein de notre société.

Dans une seconde partie, j'étudie les différentes pratiques musicales à travers le monde, pour en déduire un sens, une fonction de celles-ci, un rôle selon les groupes d'appartenance, selon les cultures. Ces déductions me conduisent à m'interroger sur l'apport de la pratique musicale à l'individu, sous trois angles différents : social, psychologique et philosophique.

Dans la troisième partie, je ne me place plus en temps qu'étudiante ou en chercheuse mais fais un inventaire des moyens que nous pouvons utiliser, en tant qu'enseignants spécialisés, pour répondre aux critères élaborés par les précédentes parties. C'est-à-dire pour enseigner la pratique musicale de façon à développer les capacités requises par l'individu pour vivre au sein de la société.

Bien sur, cette proposition de plan, d'analyse est le fruit de ma vision personnelle et je suis tout à fait consciente de poser un cadre, un point de vue qui m'est propre et qui conditionne toutes mes recherches, toute ma réflexion.

I- Etat des lieux, l'individu au sein de la société : rapport à soi et rapport aux autres.

Dans cette première partie, je soumetts d'abord une hypothèse qui dirigera toute ma recherche, toute mon analyse.

Je propose ensuite une observation, mon point de vue, mon analyse de la société que j'essaie d'étudier à travers deux axes : celui du rapport aux autres et celui du rapport à soi.

1. Hypothèse :

La société dans laquelle nous vivons nous influence et nous conditionne en générant ainsi des besoins que nous essayons de satisfaire tout au long de notre vie.

En effet, dès le début de notre existence, nous nous approprions une échelle, un système de valeurs, un mode de vie, de penser. C'est ce que je nomme conditionnement puisque cette appropriation est le résultat, non conscient mais plutôt passif, de notre contact à notre entourage, au monde extérieur. Ce conditionnement implique et crée chez chacun des besoins.

Je ne parle évidemment pas ici de besoins « innés ou naturels »¹; il ne s'agit pas d' « une exigence ou nécessité naturelle ayant une cause physiologique (ex. : besoin de nourriture) »¹ mais de besoins « acquis ou culturels »¹, d'ordre psychologique ou social : « sentiment de manquer – à tort ou à raison – de ce qui nous est nécessaire (ex. : besoin d'amour) »¹.

La recherche de la satisfaction de ces besoins est pour moi de l'ordre de la quête du bonheur.

Aussi, tout homme cherche le bonheur donc tout homme essaie de satisfaire ses besoins.

Mais pour ce faire, il doit en être capable.

Cette capacité de répondre à ses besoins n'est pas innée, naturelle mais c'est un phénomène d'éducation. J'entends par éducation le fait de s'approprier, d'apprendre, consciemment ou non les divers éléments d'une culture, d'une société.

Un être humain doit donc être préparé à vivre au sein de la société. Pour cela, il doit être capable de vivre avec les autres et avec lui-même car les relations humaines, les rapports entre les personnes sont des éléments primordiaux au sein de notre société.

Il s'agit donc pour tout être humain, d'acquérir les capacités requises à la satisfaction de ses besoins.

Bien sûr, cela me paraît difficile, voire impossible de satisfaire la totalité des besoins ancrés en nous. On peut néanmoins imaginer que l'individu qui sera dans l'incapacité de répondre aux plus importants de ses besoins (c'est-à-dire, ceux qui ont le plus de valeur, dans l'échelle de priorités, consciente, ou non, qu'il s'est construite) ne pourra pas être heureux.

Il s'agit donc de savoir quelles capacités sont requises pour satisfaire nos besoins.

¹ La philosophie de A à Z, édition Hatier

Pour cibler d'avantage la recherche, je choisis deux axes d'observation : celui du rapport à soi et celui du rapport aux autres : « la cité (=la société) a son origine dans l'impuissance où se trouve chaque individu à se suffire à soi-même, dans la nécessité pour chacun, d'échanger avec chacun. Donner et recevoir, tels sont les actes fondateurs de la vie sociale »².

2. Observations :

Au sein de notre société se côtoient des personnes d'origines diverses, d'appartenances diverses.

Cette diversité se retrouve inévitablement à différents niveaux et crée une multiplicité :

- d'habitudes
- de modes de vie
- de croyances
- de façons de penser
- de valeurs (c'est-à-dire cadre moral)

De plus, nous vivons dans une société changeante, qui évolue avec le progrès technique et avec son histoire; une société où les différentes générations ne se ressemblent pas, ni dans la façon de penser, de voir les choses ou de vivre.

Cette diversité appartient à notre société, société de mouvance. Ce sont différentes cultures qui se confrontent. On peut ainsi dire que notre société est le terrain de jeu d'une « dynamique des cultures »³. Cette dynamique des cultures est un contexte dans lequel vit chaque individu, qu'il le veuille ou non, et dont il doit tenir compte.

J'emploie le terme individu dans son approche sociologique, se définissant comme « l'unité dont se compose les sociétés ».

« La relation entre individus, comme la relation de l'individu au groupe, est commandée par un principe double de coopération solidarité d'une part, de compétition-antagonisme d'autre part. »⁴

Nous vivons perpétuellement dans cette contradiction entre un univers de coopération, cercle d'amis, cercle familial par exemple, et un univers de compétition comme le sport ou le marché du travail, par exemple. Cette contradiction est d'autant plus importante que les deux aspects en opposition se côtoient souvent au sein de mêmes relations.

Ainsi, nous pouvons distinguer deux rapports différents qui émergent des relations de l'individus : le rapport aux autres qui se manifeste à travers les liens qui l'être humain entretient avec son entourage, avec d'autres individus ; et le rapport à soi qui se manifeste à travers la relation de l'individu à un groupe, par exemple dans le questionnement de sa place au sein d'un groupe.

3. L'individu dans son rapport aux autres :

En effet, nous sommes différents les uns les autres mais nous vivons ensemble, par nécessité et par devoir.

² Définition de Platon et Aristote relatée dans l'encyclopédie philosophique Universalis, chapitre « L'univers philosophique, l'homme et les sociétés », article « catégories de l'échange : idéalité, symbolicité, réalité ».

³ L'éducation interculturelle, Martine Abdallah-Preteille, édition PUF, collection Que sais-je ?

⁴ Chapitre L'ambi-système : individu et société ; Le Paradigme Perdu : la nature humaine ; Edgar Morin

De ce fait, comment accepter autrui lorsque la façon dont il agit, dont il vit, dont il pense est totalement rejetée par notre groupe d'appartenance ? Comment tolérer « l'autre » lorsque celui-ci ne correspond pas au système de valeurs que nous avons adopté (bon gré malgré à travers notre éducation socioculturelle...) ? Comment mener un projet commun avec un « autre », comment communiquer, échanger avec celui-ci ?

Toutes nos relations, qu'elles soient professionnelles, de couple, familiales, amicales, de voisinage sont des contextes où l'individu a besoin d'être préparé à cette diversité pour pouvoir s'y sentir bien sans devoir s'isoler ou se restreindre à sa seule origine ou groupe d'appartenance. « Relations » implique communication, échange qui engendrent la nécessité d'être tolérant.

a. Quelques citations et définitions des notions de communication et d'échange :

-la communication :

« Sens strict : transmission d'informations (ex. : la communication animale) ou de signaux (ex. : la communication entre les cellules, dans un organisme vivant). »¹

« Sociologie : 1- Ensemble de procédés et de moyens techniques permettant les échanges d'informations et le dialogue (communication médiatique). 2- Ensemble des échanges sociaux, sous leurs formes les plus diverses (communications de biens, mais aussi de personnes). »¹

« Le défi de la communication est moins de partager quelque chose avec ceux dont je suis proche que d'arriver à cohabiter avec ceux, beaucoup plus nombreux, dont je ne partage ni les valeurs ni les intérêts. Il ne suffit pas que les messages et les informations circulent vite pour que les Hommes se comprennent mieux. Transmission et interaction ne sont pas synonymes de communication. »⁵

Ainsi, pour pouvoir communiquer, cela implique d'avoir un « code » commun, qui passe par la langue mais aussi par une éducation commune au langage, au sens des mots, des phrases. J'ai fait souvent l'expérience déroutante en camp de vacances avec des ados d'origines socioculturelles diverses d'une interprétation différente d'un même propos, ce qui pouvait générer des conflits et un enfermement de chacun dans son groupe d'appartenance ou d'origine.

Il nous faut donc 'avoir un langage commun, un « code de relation » pour pouvoir dialoguer, pour comprendre l'autre et en être compris. Ce code de relation n'est pas restreint au seul sens des mots, des phrases, du langage mais est aussi dans le mode de relation. Par exemple, pour pouvoir communiquer, il faut être capable d'écouter l'autre, de s'exprimer, de donner et de recevoir ; c'est-à-dire d'échanger.

-l'échange :

« L'échange est l'action d'offrir ou de recevoir une chose ou une valeur contre une autre, considérée comme lui étant équivalente.»¹

« L'échange de paroles et d'idées : le dialogue...mode privilégié de la communication,..., il est une ouverture à l'autre et respect. C'est l'une des formes les plus significatives et les plus achevées de l'échange. »¹

La communication, l'échange font appel à des capacités d'écoute, de respect de l'autre.

⁵ Dominique Wolton

Cela implique de bien vouloir entrer en contact, en lien avec l'autre, même s'il est en opposition totale avec nos propres valeurs ou nos idées.
Ce « bien vouloir » est du ressort de la tolérance.

b. Quelques citations et définitions de la notion de tolérance :

« Depuis les années 1950, la tolérance est généralement définie comme un état d'esprit d'ouverture à l'autre. Il s'agit d'admettre des manières de penser et d'agir différentes de celles que l'on a soi-même. »⁶

« La tolérance sociale est la capacité d'acceptation d'une personne ou d'un groupe devant ce qui n'est pas similaire à ses valeurs morales ou les normes établies par la société. »⁶

« L'esprit de tolérance est l'art d'être heureux en compagnie des autres. »⁷

« Sens moral et politique : principe fondé sur l'égalité liberté et dignité des convictions, qui exige de ne pas contraindre une opinion lorsqu'elle est contraire à la sienne. »¹

« La tolérance par respect de l'individu pourrait se formuler comme : je ne suis pas d'accord avec toi, mais je te laisse faire par respect des différences. »⁶

« La tolérance est un exercice et une conquête sur soi. »⁸

« Le dialogue véritable suppose la reconnaissance de l'autre à la fois dans son identité et dans son altérité. »⁹

L'individu a besoin d'être tolérant, d'accepter autrui qui est différent pour pouvoir échanger, communiquer avec lui. Aussi, pour être tolérant, il faut être capable de prendre en compte l'autre en accordant son respect au système de valeurs auquel il adhère. Il faut être préparé à être confronté à l'autre (qui ne sera pas mieux, qui ne sera pas moins bien, mais qui sera autre et dont on aura besoin pour enrichir son propre système).

Il est d'autant plus difficile de comprendre un comportement (et éventuellement de l'accepter) qu'on n'en connaît pas les origines. C'est pourquoi l'éducation est souvent considérée comme un vecteur de tolérance.

La tolérance est donc un effort à faire sur soi, un retour sur ses appartenances, un dépassement de soi pour accepter de mettre en questionnement ses propres valeurs qui donnent pourtant sens à ce que l'on est (ou ce que l'on croit être) ; qui donnent donc sens à notre identité.

Etre tolérant, c'est accepter de mettre une part de son identité en péril, en jugement.

4. L'individu dans son rapport à lui-même, dans son individualité :

Comme vu précédemment, les relations humaines impliquent la rencontre de différentes individualités, différentes identités.

La notion d'identité est donc importante pour chaque individu dans son rapport aux autres et nous allons voir que l'identité, qui comprend la construction de soi, le développement de la personnalité, implique également la notion de liberté, pour devenir un soi original et non un être coulé dans un moule façonné d'avance.

⁶ Wikipédia, encyclopédie libre

⁷ Les points sur les i, Pauline Vaillancourt

⁸ Exercice du bonheur, Albert Memmi

⁹ Proverbe africain

Je vais donc, dans cette partie, aborder ces deux notions (identité, liberté) pour mieux comprendre quelle place elles ont dans le développement d'une personne et comment elles se manifestent.

a. Quelques citations et définitions de la notion d'identité :

Dans un premier temps, je vais explorer la notion d'identité à travers le côté plutôt stable de l'individu, conséquence de l'éducation socioculturelle première, plutôt subie.

Il est question de l'aspect qui peut correspondre au cadre, au système de valeurs ancré dans l'individu.

Cette facette de l'identité peut être appelée « pôle axiologique. »¹⁰

L'identité est « Ce qui détermine une personne ou un groupe. »¹¹

« Données qui déterminent chaque personne et qui permettent de les différencier des autres. »¹¹

« Mon identité c'est donc ce qui me rend semblable à moi-même et différent des autres; c'est ce par quoi je me sens exister aussi bien en mes personnages (propriétés, fonctions et rôles sociaux) qu'en mes actes de personne (signification, valeurs, orientations). Mon identité c'est ce par quoi je me définis et me connais, ce par quoi je me sens accepté et reconnu comme tel par autrui. »¹²

« L'identité personnelle concerne, en un sens restreint, « le sentiment d'identité, c'est-à-dire le fait que l'individu se perçoit le même, reste le même dans le temps » « le ». »¹⁴

« En fait, l'identité est un concept qui permet de définir le résultat de l'activité de constitution du moi. »¹⁴

Dans un second temps, je vais explorer la même notion à travers le côté plutôt mouvant de l'identité, tributaire des différentes rencontres au fil d'une existence et qui évolue continuellement, « dont la fonction est l'adaptation aux situations »¹⁰

Cette facette de l'identité peut être appelée : « pôle pragmatique. »¹⁰

« L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence. »¹³

« L'identité est une synthèse du moi soumis à différentes aspirations et temporalités, à différentes stratégies et relations sociales. »¹⁴

« Tout individu ne développe t'il pas son identité personnelle dans la vision qu'il a de lui-même d'abord en fonction de la situation dans laquelle il vit, et ensuite seulement en fonction de la conscience historique de son entourage ? »¹⁵

« Les frontières du moi doivent être durcies avant d'être assouplies. Une identité doit être établie avant d'être transcendée. »¹⁶

« L'identité de la personne comporte aussi bien des éléments liés aux rôles sociaux et à l'appartenance aux groupes que des éléments plus anciens, comme les valeurs liées à sa socialisation première et son histoire personnelle, faisant à la foi sa différence et son unicité. »¹⁰

¹⁰ Identités, Acculturation et Altérité ; sous la direction de C. Sabatier, H. Malewska, F. Tanon

¹¹ Le Robert de Poche

¹² Dictionnaire des notions philosophiques, P.J. Labarrière

¹³ Amim Maalouf

¹⁴ Dictionnaire des notions philosophiques, Pierre Tap, psychosociologue

¹⁵ Ulrich Wickert

¹⁶ Scott Peck

« L'identité individuelle est un système dynamique de valeurs, de représentations au monde, de sentiments nourris par les expériences passées, et de projets d'avenir se rapportant à soi. »¹⁰

« L'identité nous apparaît comme un mécanisme régulateur entre les besoins de changement, nécessaire pour l'adaptation, et la constance de valeurs, qui donne un sens à l'existence. »¹⁰

Notre identité comprend donc ces deux aspects : stabilité et mouvance.

Le moi pragmatique est sans arrêt en confrontation avec le moi axiologique, ce qui permet l'évolution de l'identité.

Le moi axiologique comprend ce qu'on considère de logique, évident ; c'est-à-dire nos valeurs, notre cadre moral dont découlent nos principes. Il est la conséquence de notre éducation socioculturelle, subie, donc ce moi n'est pas vraiment libre.

Ce moi axiologique est facilement heurté, dérangé au contact des autres car comme nous l'avons observé précédemment, nous vivons dans la diversité, la mouvance.

Le moi axiologique n'est qu'un moule qu'on n'a pas choisi, dont on peut avoir conscience grâce au moi pragmatique, mais qui ne nous donne pas la possibilité de décider, de choisir librement puisque nos intentions sont conditionnées par un cadre adopté de manière « passive ».

C'est le moi pragmatique qui permet à l'individu de s'adapter, d'être tolérant, qui peut être objectif, qui peut discerner, qui peut prendre de la distance, dans une certaine mesure, avec le moi axiologique.

Le moi pragmatique est ce par quoi l'individu peut développer des capacités qui lui permettraient d'accéder au bonheur puisqu'il lui donne la possibilité de distance avec soi-même, donc de se construire, de se fabriquer un cadre qu'il peut consciemment reconnaître, s'approprier, adopter et à travers lequel il pourra s'aimer.

Au contact permanent de la diversité, nous évoluons, développons notre axe pragmatique lequel est source de liberté puisqu'il permet d'évoluer malgré le pôle axiologique.

Pour avoir une identité personnelle, pour ne pas être lui ou elle ou eux, pour être soi, c'est ce moi pragmatique qui doit se construire, car il est la conscience de soi, donc la possibilité de choix, donc de liberté.

b. Quelques citations et définitions de la notion de liberté :

« Être libre signifie d'abord ne pas être empêché de faire ce que l'on veut. »¹

« Etat de quelqu'un de libre, état d'une personne dégagée de toute obligation, pouvoir d'agir sans contrainte »¹⁷

« La liberté est l'état d'une personne ou d'un peuple qui ne subit pas de contraintes, de soumissions, de servitudes exercées par une autre personne, par un pouvoir tyrannique ou par une puissance étrangère. C'est aussi l'état d'une personne qui n'est ni prisonnière ni sous la dépendance de quelqu'un. »¹⁸

« La liberté est la faculté d'agir selon sa volonté sans être entravé par le pouvoir d'autrui. Elle est définie :

-négativement : absence de soumission, de servitude, de contrainte exercée par autrui. L'être humain est indépendant.

-positivement : autonomie et spontanéité du sujet rationnel; les comportements humains volontaires se fondent sur la liberté et sont qualifiés de libres. »⁶

¹⁷ Encyclopédie de la langue française, Internaute.com

¹⁸ Dictionnaire de la politique, Toupie.org

Il est ici question d'une force, contrainte extérieure qui agirait sur le sujet et qui serait donc une entrave à sa liberté.

Mais on peut aussi se poser la question de la nature de la volonté de cette personne. Cette volonté, intention est-elle dictée par le moi axiologique, en inconscience, ou par le moi pragmatique, en conscience ? Dans le premier cas, nous ne pouvons pas parler de liberté.

Un être libre est un être dont la nature de la volonté est consciente.

« La liberté peut être définie de manière positive comme l'autonomie et la spontanéité d'une personne douée de raison. La liberté est la possibilité de pouvoir agir selon sa propre volonté, dans le cadre d'un système politique ou social, dans la mesure où l'on ne porte pas atteinte aux droits des autres et à la sécurité publique. »¹⁸

La liberté est ici proposée dans un cadre. En effet, être libre c'est avoir conscience de la nature de son vouloir qui se manifeste dans un contexte, une réalité dont nous devons tenir compte pour vivre. Ainsi, la liberté devient la possibilité de choisir, de se transformer, dans un cadre en conscience, que nous avons accepté, que nous assumons.

En résumé, l'individu n'a la possibilité d'accéder au bonheur que s'il est capable de répondre aux besoins ancrés en lui, engendrés par son éducation socioculturelle.

Ces besoins se définissent à travers le rapport aux autres et le rapport à soi puisque ce sont des données qui font partie de notre société. Ce sont les cibles que j'ai choisies pour organiser ma recherche.

A travers cette observation ciblée de la société, j'ai pu déduire un certain nombre de points qui sont, à mon avis, des compétences, des capacités à acquérir ou des dimensions à construire pour satisfaire les besoins ancrés en nous, c'est-à-dire les capacités requises pour se mouvoir dans cette société, pour s'émanciper, pour y vivre; en d'autres termes plus absolus, pour accéder au bonheur.

Il s'agit de la tolérance, la communication, l'échange, l'identité et la liberté. Cette liste n'est bien sûr par complète mais ce sont les axes que j'ai choisis pour cadrer un minimum ma recherche.

II- La pratique musicale dans le monde :

Quel sens, quel rôle ou quelle fonction pour les individus ?

Que peut-elle apporter aux individus ?

La pratique Musicale n'est pas une chose nécessaire à la survie de l'individu.

Pourtant, elle a toujours existé, dans différentes cultures, religions, à travers différentes époques.

Il s'agit donc de chercher le sens de la Musique pour les individus qui la pratiquent, quelle fonction elle remplit, quel rôle elle joue et ce qu'elle peut apporter à l'être humain.

Je vais donc, dans un premier temps, proposer un recensement de quelques pratiques Musicales et dans un second temps, en déduire le sens à travers trois axes d'observation :

-social

-psychologique

-philosophique.

1. Différentes pratiques musicales (=PM) :

J'ai pu recenser quelques PM, faisant référence à différentes cultures ou religions :

- La Musique fonctionnelle : qui accompagne les différents moments de la journée (en Afrique par exemple), comme le travail, le lever et le coucher du soleil...
- La Musique religieuse : pour célébrer un évènement de foi, (fêtes qui suivent le calendrier religieux), de famille (naissance, baptême, mariage). Une Musique organisée selon un rite, autour de cérémonies, de prières, de méditations.
- La Musique comme lien social : pour revendiquer une idée, une position politique, un regroupement.
- La Musique de célébration, de fêtes profanes : évènements familiaux (mariages, repas de retrouvailles), fêtes de village (fin des moissons par exemple), évènements nationaux (révolution, fin d'une guerre).
- La Musique au sein de la famille, dans des moments de retrouvailles, de convivialité qui permet de créer un lien entre les aïeux et les jeunes.
- La Musique de transe : pour échapper au quotidien, à la réalité, pour se perdre, pour oublier.
- La Musique comme faisant partie des valeurs éducatives d'une famille : utilisée pour éveiller un enfant (par exemple, les mélodies enfantines).

Toutes ces PM ont un sens ou une fonction pour les individus qui y participent. Il s'agit donc de dégager ces significations à travers différents aspects (social, psychologique et philosophique) qui sont évidemment liés et agissent les uns sur les autres mais j'ai choisi de les observer séparément pour faciliter mon analyse et la présentation de ma réflexion. Par contre, les liens qu'entretiennent ces différentes notions engendrent des allers, venues, retours, la redite de la même chose d'une partie à l'autre, mais à travers des angles différents d'observation.

2. Aspect social de ces pratiques musicales :

Le point d'intérêt est ici la relation, l'interaction entre les individus.

Les différentes PM peuvent avoir plusieurs significations, elles ne se limitent pas à une seule fonction ; on peut en extraire plusieurs sens.

a. La PM comme moyen de regroupement :

Elles peuvent se prêter à une volonté de socialisation, c'est-à-dire de constitution d'un groupe autour d'un évènement ou pour la recherche d'un moment de convivialité, de plaisir partagé. Elles peuvent apparaître comme un prétexte, une occasion de se réunir ou de se retrouver autour d'un intérêt commun.

b. Comme moyen de cadrage, d'organisation :

La PM peut ordonner, régir de manière temporelle (non temporaire mais temporelle !!!) le rythme de vie d'un groupe d'appartenance. En effet, certaines coutumes, religions, font appel à la PM pour définir différents moments de la vie du groupe d'appartenance, pour délimiter un cadre temporel.

Il apparaît donc que l'être humain vit selon une organisation, selon un cadre. Cette régulation ne se manifeste pas de la même manière chez chacun, à la même intensité ou même échelle, selon les cultures.

c. Comme moyen d'expression commune :

La PM peut permettre d'exprimer un intérêt commun, de montrer un regroupement. Elle peut permettre d'exprimer un ralliement, une appartenance à des valeurs, à un groupe ou d'exprimer un sentiment commun, une idée commune à plusieurs individus. Elle peut servir de « fer à souder » des individus.

Il est ici question du lien social qui est le moteur de ces pratiques musicales. En effet, l'homme rencontre, échange, se regroupe, cherche une identité, cherche des valeurs, exprime ses croyances, ses idées à travers des moments musicaux communs. On peut facilement faire un parallèle entre les liens sociaux que ces pratiques mettent en avant et les liens sociaux d'un être humain, à tout moment de sa journée, de sa vie, dans son monde réel, dans sa vie quotidienne.

3. Aspect psychologique :

L'aspect psychologique est abordé dans l'impact psychologique que peut avoir la PM sur l'individu. Il est donc question ici de la construction de l'individu, mais dans son caractère passif. En effet, celui-ci peut pratiquer la musique dans un contexte où entrent en jeu différents paramètres qui peuvent l'influencer psychologiquement.

a. La PM dans son rôle psychosocial :

« Ce qui relève de la psychologie sociale joue un rôle dans les relations entre un individu et les divers groupes auxquels il appartient, avec les effets liés à l'autorité que le leader exerce sur le groupe et avec l'action du groupe sur les membres qui le constituent. Cette action est particulièrement importante dans le domaine musical. Allport dénomme facilitation sociale « ce phénomène selon lequel les individus groupés, se stimulant réciproquement, ont des réactions plus vives ». Selon l'âge et la personnalité des individus, le goût musical et les réactions affectives dépendent plus ou moins des effets de groupes »¹⁹

Deux éléments sont ici relatés :

-l'impact de la pratique musicale en groupe sur le développement social de l'individu, par son rapport au groupe, au leader ou au maître.

-le poids du groupe, qui peut agir sur le développement du goût, sur la vivacité des réactions esthétiques, qui peut donc déclencher des intérêts.

Cela met en évidence le fait que, au-delà du contenu de la PM, ce sont là encore les relations dans le groupe qui agissent sur l'individu, qui peuvent l'influencer

« La musique représente quelque chose de fondamental dans la structuration de la personne et dans son intégration à la société. »²⁰

Ainsi, la pratique musicale, à travers son aspect social, implique une construction psychologique de l'individu, générée par les rapports qu'il entretient avec le groupe, et avec lui-même au sein du groupe.

b. La pratique musicale comme un moyen d'expression personnelle :

La PM permet l'expression de choses diverses : sentiments (tristesse, joie), ferveur, croyances, excitation, énergie. Elle peut être un moyen, ou outil d'extériorisation.

¹⁹ Psychologie de la musique, sous la direction de Arlette Zenatti, chapitre Goût musical, émotion esthétique

²⁰ L'Art pour quoi faire, chapitre 3, la Musique à l'heure européenne, Vincent Niqueux

Elle peut renforcer ou procurer des émotions ou aider à trouver un climat de contemplation, méditation.

Elle peut être exutoire si l'individu qui la pratique s'est approprié son langage.

Elle permet de se laisser aller à l'expression de ses sentiments alors que notre société met souvent en avant l'image de la force par la négation de sa sensibilité, par la non démonstration de ses «affects». On nous explique, enfant, que « un garçon ne doit pas pleurer ! Sinon, ce n'est pas un homme ! »

La pratique musicale nous permet d'exprimer ses sentiments à l'aide d'un code, lequel permet de prendre de la distance avec soi, de s'exprimer sans que ce soit vraiment soi mais un rôle qu'on se donne.

S'exprimer, c'est aussi laisser parler son corps, ce qui peut être un défoulement physique car cela demande parfois une implication physique, un effort physique et mental qui peut nous aider à nous libérer de tous les tracas de notre quotidien.

c. La pratique musicale en tant que terrain de recherche, de créativité :

« Dalcroze, dès le début du XXe siècle, montrait déjà que tout processus d'appropriation des connaissances musicales impliquait une articulation, une rencontre entre la nécessaire acquisition des codes culturels et le développement de « l'imagination créatrice »²¹

Ainsi, la PM permet de « développer une activité créatrice sous la forme d'explorations, de jeux, d'improvisations (...), l'expression et l'épanouissement de ces conduites soutiennent la dynamique des appropriations culturelles et participent au processus d'auto construction du sujet. »²²

La PM dans sa créativité peut donc être un moyen de laisser aller son imaginaire, de créer son monde, son univers, son rêve.

d. Comme moyen d'évasion :

La PM peut être une échappatoire, une façon de rêver, de laisser la réalité de côté. Elle peut permettre de rendre une tâche moins pénible, elle permet de vivre un moment où le quotidien est oublié, une évasion pour mieux prendre de la distance et s'y replonger plus sereinement.

e. Comme moyen d'appréciation de soi :

En pratique artistique, on apprend à s'accepter, à s'aimer parce que les efforts fournis pour une réalisation musicale, par exemple, nous contentent dans l'émotion procurée, dans le plaisir d'avoir joué ensemble et d'être satisfaits d'un accord commun.

4. Aspect philosophique

C'est ici l'apport de la PM au développement de l'individu, à la construction de soi qui va être observé.

a. Comme moyen de connaissance de soi :

²¹ Psychologie de la musique, chapitre la créativité Musicale, Jean Pierre Mialaret

²² La Musique au regard des sciences humaines et de sciences sociales, chapitre Tâtonnements musicaux exploratoires chez le jeune enfant, Jean Pierre Mialaret

« J'ai la conviction que la sensibilité corporelle et esthétique s'éduque, qu'elle est un moyen de connaissance de soi et du monde qui concerne chaque individu. »²³

La PM peut demander parfois des efforts, un challenge vis à vis de soi-même. Elle demande donc une introspection.

En effet, nous pouvons être amenés, dans la pratique musicale, à faire des choses dont on n'a pas l'habitude, comme se produire en public, par exemple, ce qui peut constituer un challenge pour l'individu, vis-à-vis de sa personnalité, de sa timidité par exemple et ainsi le mener vers une meilleure connaissance de soi par la réalisation de ce challenge.

La pratique musicale à plusieurs implique des interactions qui peuvent générer des conflits, des demandes de choix, des discussions.

L'individu peut être amené à prendre des décisions musicales, d'organisation et se retrouve donc souvent dans l'obligation d'affirmer ses goûts, de s'exprimer, d'écouter les autres et donc de remettre en question ses valeurs pour pouvoir mener un projet musical commun.

Se confronter aux autres par le biais d'une pratique artistique, c'est se questionner grâce à cette mise à distance par l'objet de la pratique.

Cette remise en question sur les valeurs, sur le cadre, sur l'éducation permet ce métissage des cultures sans atteindre les individus.

La construction de l'individu par le musicien (car ce n'est pas l'individu qui vit la pratique musicale mais le musicien) constitue une mise à distance avec soi-même, ce qui permet une meilleure introspection de soi et une meilleure capacité de jugement car l'individu n'est pas directement, personnellement au centre de la recherche.

Toutes ces relations aux autres sont une transposition, à l'échelle de l'art, des différents rapports aux autres que l'on est amené à entretenir, tout au long de sa vie, dans un univers personnel, affectif, amical ou professionnel.

b. Comme moyen d'ouverture sur le monde, autre regard

« Avoir une sensibilité artistique, connaître, entrer en contact avec des oeuvres d'art, comprendre les interrogations mêmes que les artistes portent sur le monde, donne à l'existence une autre dimension : plus de richesse, plus d'ouverture, d'imagination, de possibles. »²⁴

Ainsi, la PM permet une mise à distance de soi, fait naître un autre regard sur le monde, forme la capacité de jugement. C'est donc une façon d'appréhender le monde sans se sentir « touché de trop près », c'est une remise en question à distance ; c'est une solution pour mieux accepter ce qui nous entoure, pour mieux assumer.

La PM peut permettre un retour sur soi, de distance, de remise en question donc de transformation de soi permanente, d'action sur soi autre que celle du moule d'origine.

5. La pratique musicale comme moyen éducatif :

²³ L'Art pour quoi faire, chapitre 2, Effraction, Dominique Hervieu

²⁴ L'Art pour quoi faire, chapitre 1, L'éducation artistique : un enjeu de démocratie, Anita Weber

« L'éducation culturelle artistique n'est pas un supplément d'âme, un luxe, il s'agit d'une dimension fondamentale du développement et de la formation du citoyen, nécessaire à chacun pour mener sa vie »²⁴

Anita met ici en avant la dimension de construction de l'être humain en temps que citoyen au sein de sa société, c'est-à-dire le développement de l'individu dans ce contexte donné, avec les rôles, les devoirs que cela implique. On peut comprendre par là que l'éducation artistique permet à l'individu de mener sa vie, c'est-à-dire de se construire dans le contexte donné ; ce qui lui donne la possibilité de répondre aux besoins engendrés par la société.

« Kodaly rappelle souvent la place qu'occupait la musique dans l'école de la Grèce antique au vue du développement harmonieux du corps et l'esprit. Selon lui, la Musique est nécessaire à l'évolution de l'homme, elle fait partie de son éducation, elle n'est pas simplement un objet de loisir. »²⁰

Ainsi, dans certaines familles ou cultures, la pratique musicale et plus largement l'art, ont un rôle important dans l'éducation de l'enfant.

La PM constitue un moyen d'éveiller un enfant, de développer ses sens, de lui faire découvrir le monde et sa diversité. Elle peut l'aider à grandir puisqu'elle agit à différents niveaux : prise de conscience de son corps, de ses sens, autre perception du monde grâce à la distance que crée la pratique, développement de l'esprit par les apprentissages qu'elle peut engendrer ; ainsi que développement de ses facultés relationnelles, à travers la pratique collective, le rapport au groupe, au maître et à soi au sein du groupe ;

«... et je pense qu'on peut aussi parler d'utilité pour l'éducation artistique. Les études montrent, par exemple, que les compétences professionnelles demandées à l'heure actuelle peuvent être parfaitement développées par les activités artistiques. Très souvent, il s'agit de compétences transversales, qui relèvent d'une culture générale, d'une vision globale du monde, d'une capacité à comprendre les problématiques très sensibles, justement dans un monde où la mobilité professionnelle est aujourd'hui la règle.»²⁴

La PM peut être une éducation à la vie pour l'individu car elle possède cette diversité en présence dans notre société. Le lieu d'une pratique musicale est une société, à échelle réduite, ce qui permet à l'être humain de se construire pour sa vie de citoyen, pour son avenir.

Eduquer, « formation de l'esprit » c'est préparer à affronter la vie.

La PM permet de s'exprimer, en tant qu'individu ou en tant que groupe, donc de manifester ses appartenances ou ses sentiments. Elle permet de se découvrir, de se connaître, de se dépasser. La pratique collective est un lieu de diversité qui permet à l'individu de développer son rapport aux autres.

La PM permet donc d'apprendre, de s'éduquer en se distanciant du réel.

Cette dimension de regard distancié de soi peut faciliter la construction de l'individu.

Il est évident qu'il ne suffit pas de pratiquer de la Musique pour s'éduquer et être préparé à affronter la vie. De nombreux facteurs, comme le rôle du maître et son rapport aux élèves, le contenu musical, le dispositif d'apprentissage sont des éléments qui ont une importance telle dans l'éducation Musicale, qu'ils peuvent être

aussi bien à la source d'un mal-être de l'individu que à la source d'un développement, d'un éveil « positif » à la vie.

III- Et l'enseignant spécialisé de la Musique, quel rôle a-t-il au sein de la société ?

Que peut-il faire ?

Cette question est le point de départ de ce travail d'écriture.

En effet, en tant qu'enseignante spécialisée de la Musique, j'ai été amenée à me demander pourquoi enseigner la Musique et quelle fonction, quel rôle, quel sens la pratique Musicale peut-elle avoir pour l'individu ?

« L'enjeu pédagogique n'est qu'un élément dans un contexte plus global où il s'agit en fait de former l'homme dans un milieu social donné »²⁵

Après avoir cherché, déduit les capacités requises par l'individu pour vivre au sein de la société, j'ai donc émis une autre hypothèse : la pratique artistique, et plus précisément musicale peut éduquer un individu ! Pour argumenter ce propos, j'ai mené une recherche sur l'apport de la pratique Musicale à l'individu. J'étais déjà persuadée que l'outil musical est un merveilleux moyen éducatif donc les résultats de mes recherches (cf. ; partie II) m'ont confortée dans cette idée...

Mais !!!

Cela m'a menée vers la question qui va orienter toute cette troisième partie : comment, en tant qu'enseignante spécialisée de la Musique, dans le cadre d'une école de Musique, puis-je tenter de faire acquérir ces capacités à mes élèves, de façon à leur permettre d'avoir la possibilité (car la capacité) de répondre aux besoins ancrés en eux par la société.

Pour savoir comment je dois enseigner, je vais d'abord faire un petit détour par le contexte dans lequel je vais être amenée à travailler : l'école de Musique, dont l'organisation, le mode de fonctionnement influencent évidemment le contenu, et dont les enseignants sont logiquement les garants des choix éducatifs proposés par la structure.

1. Aspect général de l'école de Musique :

a. Un choix éducatif dans l'organisation de l'école :

Pour revenir sur ce contexte de diversité de la société, je trouve qu'il est d'abord important que l'école de Musique offre la possibilité aux élèves de mener leurs apprentissages avec plusieurs personnes.

Pourquoi ?

Chaque enseignant a sa manière d'aborder la Musique, ses contenus, les apprentissages. Chacun a son regard sur la vie, son rapport aux autres et à lui-même, ses principes, son cadre. Chaque enseignant est donc différent, ce qui amène l'élève à côtoyer, à se confronter à différents cadres qui ont des échelles de valeurs différentes. La cohabitation de ces cadres implique une confrontation qui peut être à la source de choix de l'élève, qui peut l'aider à se construire.

Etre en contact avec différentes personnes peut permettre à l'individu de développer sa capacité de jugement, d'être préparé à la diversité de la société, de ne pas se laisser vivre dans un moule proposé qui l'empêchera de voir, ou d'être réceptif à ce qu'offrent les autres.

Plusieurs enseignants implique différentes entrées, différentes façons de faire, de voir la musique, de proposer des activités. Cette diversité du corps enseignant fait déjà

²⁵ L'Art pour quoi faire, chapitre 1, Apprendre le Monde par corps, David Le Breton

écho à la multitude dans laquelle nous vivons. Elle est donc, à petite échelle, contexte propice au développement de la capacité de tolérance.

«Le meilleur aboutissement de l'éducation est la tolérance »²⁶

La condition sine qua non à cette construction est la non revendication d'une vérité de la part des enseignants. J'entends par là le fait que les enseignants doivent eux-mêmes être capables de tolérance pour éduquer leurs élèves à cette capacité.

Ces différents cadres, différentes échelles de valeur favorisent le développement de l'identité de l'élève car ils font travailler le moi pragmatique. Ils permettent d'aiguiser cette mouvance, de l'entraîner, de la préparer.

Bien sur, ceci n'est valable que dans un contexte où les enseignants proposent des pratiques musicales, des activités qui ont un lien les unes avec les autres et qui ont pour source une communication entre eux. Le cas échéant, on peut se retrouver de nouveau dans un univers figé et dichotomique, comme à l'école, par exemple où on apprend matière par matière ; procédé qui se retrouve dans l'apprentissage, à tous les niveaux. Quel sentiment désagréable de déséquilibre lorsqu'on se rend compte que tout est lié, et que finalement, rien ne peut rentrer dans des petites cases, quelle déception ; quel dépourvu !

b. L'école de Musique doit pouvoir proposer différentes sortes de pratiques Musicales :

Cours individuels, collectifs

Musique d'ensemble : Pluri instrumentales, mono instrumentales

Ateliers

Musique de chambre

L'école de musique doit pouvoir proposer un mode de fonctionnement où ces différentes PM sont abordées dans un même temps musical donné. Par exemple, l'élève inscrit le mardi soir de 17h à 19h à l'école de Musique, devrait avoir l'opportunité de « musiquer » dans différentes formations, mais dans cet horaire donné. Cela implique simplement que les différentes PM seront abordées, successivement, sur une durée donnée (deux mois, trois mois), dans le cadre d'un moment musical « figé », défini par l'horaire.

En effet, les différentes PM ne peuvent pas se présenter comme des « activités musicales » auxquelles un individu choisirait de participer ou pas, comme de faire du tennis, de la poterie et des échecs. En effet, je ne crois pas que tous les élèves musiciens soient dans l'optique de s'inscrire dans tant de PM qu'elles pourraient occuper 10 heures de leur emploi du temps !

Mais pourquoi plusieurs PM ?

Ces différentes PM permettent de varier les rôles du musicien, de ne pas le laisser toujours dans une même situation.

Sa place au sein du groupe change (Leader puis accompagnateur...) en le projetant dans des moments où il a des responsabilités diverses, plus ou moins importantes

²⁶ Helen Keller

De plus, l'adaptation demandée ici est dans un cadre bien précis, avec un langage (la Musique), ce qui permet à l'individu d'entrevoir cette possibilité d'adaptation, sans que son domaine personnel, sa vie, sa personne en soient les cibles directes.

A travers la Musique d'ensemble, l'écoute peut-être développée ; pas seulement « l'écoute musicale » mais l'écoute engendrée par l'échange, qui implique de savoir se mettre en retrait puis en avant, qui invite à laisser jouer l'autre ; puis à prendre la parole. Ce procédé d'échange est de même nature que les échanges dans les relations humaines, que dans la communication. Il se place simplement dans un contexte différent : la pratique musicale.

De même, les moyens utilisés pour communiquer au fil du morceau, comme le regard, la respiration à l'intention de l'autre, le geste corporel, peuvent permettre à l'individu de prendre conscience de soi, de se sentir concerné à part entière, en tant que personne. Cela peut développer sa confiance en lui-même et en les autres. Cela peut-être une porte ouverte à l'appréciation de soi, à travers le geste de l'autre qui lui accorde son intérêt.

La PM d'ensemble peut donc développer la capacité d'échange, de communication et peut permettre à un individu de construire son moi pragmatique, donc son identité.

c. L'école de Musique doit pouvoir proposer une pluralité de styles de musique :

Actuelle
Traditionnelle
Jazz
Classique

Pour un élève, aborder différents styles de musique est un moyen d'être confronté directement à la diversité de la société car cela implique différentes visions, différentes entrées. Cela peut permettre à un élève de trouver un point d'accroche, une référence. Cela peut permettre à l'élève de se rendre compte de son mode de fonctionnement en ce qui concerne l'apprentissage, donc de se connaître mieux. C'est un moyen aussi, par l'intention culturelle, de développer le goût de l'élève.

Aborder différents styles de musique ne veut pas dire jouer tantôt du Mozart et tantôt du Deep Purple en indiquant : «Mozart, c'est de la Musique classique, et Deep Purple c'est du rock ! ».

Il faut que le style de musique soit abordé de façon à donner des clefs de compréhension à l'élève ; pour qu'il puisse lui accorder son intérêt à défaut d'aimer, pour qu'il puisse reconnaître des caractéristiques propres au style en question, à partir desquelles il pourra aiguïser sa faculté de jugement, construire son opinion ; et donc une part de son identité.

L'élève peut ainsi choisir son esthétique, émettre un avis, ce qui est un acte de liberté puisqu'il peut choisir à travers des possibles.

Le fait d'aborder plusieurs styles permet différents apprentissages, engendre diverses procédures pédagogiques.

2. A l'échelle de l'enseignant :

a. Une diversité de procédures pédagogiques

Qu'entendre par là ?

Cela veut dire proposer différentes façons d'aborder la pratique musicale :

Oralité

Écrit

Corporel

Cette variation de points d'approche, d'accroche peut permettre à chacun de développer différentes facultés, de trouver un mode de fonctionnement qui lui convienne mieux qu'un autre. Cela peut être en quelques sortes, le moyen de trouver une porte d'entrée au langage musical, un outil qui sera le point de départ « accessible » aux efforts qu'il voudra peut-être bien fournir.

-L'enfant a l'habitude de l'oralité. Sa mémoire, ce réflexe oral sont des aspects très développés car ils sont utilisés par la plupart des procédés éducatifs. J'entends ici le terme éducatif comme le « simple » fait, pour un enfant par exemple, d'apprendre le langage, d'acquérir du vocabulaire ; de mémoriser des sonorités, des syllabes pour les objets qui l'entourent. On apprend bien le code de l'écrit par l'oralité. Sans mémoire, que reste t'il de nous ? Rien !! On sait écrire, lire par mémoire, on a donc une culture entièrement orale. Utiliser cet aspect dans la pratique musicale permet donc aussi de ne pas buter sur un code, de se concentrer sur la réalisation, de parvenir rapidement à un résultat musical.

-L'écrit, le code musical de la notation solfégique par exemple, est un langage utilisé par beaucoup de musiciens. Lorsque le code est assimilé, il permet au musicien de rentrer en contact avec l'œuvre sans étape d'apprentissage du contenu, de mémorisation. Il permet d'aller au-delà de sa mémoire. Le code de l'écrit peut être un moyen de communication, de compréhension.

-L'approche corporelle de la pratique musicale est une manière de développer les sens, le ressenti de l'individu. Elle permet de prendre conscience de soi en tant que moteur, de créer un lien entre son corps et ce qu'on lui demande de faire.

L'approche corporelle de la Musique crée un lien entre la demande (la tête) et le moteur de la réalisation de cette demande (=le corps) ; c'est une façon d'assimiler des éléments musicaux, d'ancrer des habitudes instrumentales par exemple.

b. Une diversité d'activités musicales :

L'enseignant doit proposer à l'élève, à l'intérieur de ses cours de pratique musicale, une multitude d'activités musicales comme l'improvisation, la création, le repiquage, l'imitation, la lecture, l'écriture.

Ces différentes activités se nourrissent les unes les autres, sont complémentaires.

« Au lieu d'enseigner des codes et des techniques, ils (=les enseignants) auront pour tâche d'inciter les enfants à ce qu'ils font déjà, c'est-à-dire s'intéresser aux objets produisant du bruit (qui déjà, les fascinent), puis à agir sur ces objets pour agir sur les sons (mais c'est ce qu'ils font d'eux-mêmes), à prolonger cette exploration sonore (il suffit de ne pas les en empêcher) de façon à réaliser des séquences musicales. »²⁷

François Delalande met en avant ici, le fait qu'il ne s'agit pas d'apprendre simplement un code à travers la pratique musicale car, comme nous le savons tous : « c'est en forgeant qu'on devient forgeron » ou « Stop le blablabla, place au cha-cha-cha ! »²⁸

Cette dimension où l'aspect pratique est ce qui est d'abord abordé est très importante.

-On a tort de penser, par exemple, qu'il faut d'abord savoir jouer avant de créer ou d'improviser ! Non, le résultat de la mise en pratique de cette pensée est le blocage

²⁷ La Musique est un jeu d'enfant, François Delalande

²⁸ Yury Mardones, 2007

du musicien qui ne conçoit même plus jouer autre chose qu'un élément musical déjà pensé dans tous ses paramètres !!! Je pense que même avec deux notes, il faut proposer à l'élève d'improviser, de créer ; c'est un moyen d'appropriation du code que l'on est en train de lui apprendre, par la réutilisation!

-Proposer une activité d'écriture à l'élève, par exemple lui faire écrire ce qu'il vient d'inventer, lui permet de s'approprier la notation musicale ; de pouvoir mieux la lire.

-La lecture, c'est-à-dire le fait de connaître la notation solfègique me paraît être un élément important mais non nécessaire à l'apprentissage de la Musique. Elle n'est pas un point de départ de la pratique musicale mais un élément assez fondamental, par exemple pour la Musique classique. Être capable de lire la Musique peut offrir des avantages dans certains contextes musicaux. Par exemple, quel plaisir de déchiffrer une pièce complexe dans sa structure et dans son contenu, lorsque grâce à la lecture, on peut directement avoir un aperçu global de la pièce. Autrement dit, « ça rend déjà quelque chose », dès le premier déchiffrement.

Aussi, je crois qu'il est important de proposer le plus de clefs possibles à l'élève pour sa pratique Musicale. L'élève accroche ou pas, c'est le rôle de l'enseignant que d'amener l'élève à trouver un intérêt dans ce qu'il propose.

-L'imitation, le repiquage sont le moyen de donner des références à l'élève, de lui proposer des points de départ dont ils pourra se nourrir et à partir desquels, s'ils sont multiples, il pourra, par exemple, faire sa propre interprétation.

Il s'agit donc de ne pas enfermer l'élève dans une seule approche mais de créer des interactions entre ces outils, pour que l'élève puisse s'adapter à toutes sortes de situations musicales qu'il aura envie de vivre, pour lui donner plus de choix, car plus de capacités, plus de possibles, donc pour le rendre libre.

c. Mettre en place une pédagogie de projet :

C'est proposer un dispositif (dans le cadre d'une séance collective) où les élèves ont une tâche à réaliser mais dont le chemin pour parvenir au résultat, est à parcourir et à élaborer par les élèves... ils doivent choisir ensemble leur voie, s'organiser ensemble pour parvenir au résultat visé. L'enseignant est là pour poser des petites balises de temps en temps, pour leur donner des ressources.

Ce dispositif implique une recherche des élèves, une consultation permanente entre eux, des essais, qu'on peut appeler « tâtonnements ». Ils sont obligés de créer, de s'écouter, de communiquer, d'essayer, de tâtonner, de se prendre en compte les uns les autres.

Cela représente une organisation du cours où les élèves sont forcément actifs, c'est-à-dire des acteurs de leur apprentissage puisqu'ils doivent chercher eux-mêmes comment accéder au résultat escompté. Ils doivent eux-mêmes manipuler les matériaux musicaux et non se livrer à une imitation ou à « faire ce que dit le prof ». Cela permet aux élèves de rencontrer des problèmes auxquels ils vont devoir chercher des solutions et ainsi s'approprier un langage, des éléments musicaux qui leur seront utiles dans leur projet ; plutôt que de devoir assimiler, ingurgiter, tels une base de données, un code, des éléments sans contexte.

d. L'impact relationnel et individuel du comportement de l'enseignant :

L'attitude de l'enseignant influence, a un impact sur la construction de l'individu.

L'enseignant représente un modèle de rapport aux autres, de rapport à soi.

En effet, dans le cadre de la musique d'ensemble par exemple, la dimension humaine que l'enseignant peut installer dans son cours est un élément clé des relations au sein du groupe.

Grâce au climat qu'il va créer, au rapport qu'il va installer entre lui et les élèves, (influençant les rapports des élèves entre eux), à la place qu'il va laisser aux élèves pour s'exprimer, ceux-ci vont pouvoir échanger, communiquer ; ceux-ci vont être éduqués à la tolérance.

Il est important pour l'enseignant qui propose des activités musicales inscrites dans un système de valeurs qui lui est propre, d'être capable d'ouvrir son cadre de façon à laisser entrevoir d'autres possibles aux élèves ; de façon à mettre en évidence le fait qu'il ne détient pas la vérité. D'ailleurs peut-être n'y a-t-il pas de vérité, peut-être la vérité n'existe pas... ?

L'élève qui pratique la Musique avec un enseignant, puis un autre et qui apprend donc d'un système de valeurs à l'autre, va pouvoir construire son identité en travaillant sur son moi pragmatique.

Par une attitude positive vis-à-vis de l'élève, l'enseignant peut permettre à celui-ci de se sentir en confiance, et donc d'accepter des challenges vis-à-vis de lui-même, donc de se construire et de mieux se connaître à travers l'accomplissement de ces challenges. Mener un élève vers un challenge, vers un dépassement de soi, conduit à une meilleure connaissance de soi et à une image positive de soi. Cette confiance en soi qu'il développe grâce à ce climat propice peut pousser un élève vers une curiosité, une envie plus exacerbées, une motivation se traduisant par une volonté d'effort, d'entraînement, dans le désir d'aller plus loin, de progresser, d'apprendre plus, de savoir mieux faire. C'est ainsi que l'élève peut acquérir un bagage musical conséquent !

Conclusion :

Tout au long de cet écrit, j'ai cherché des éléments de réponse pour éduquer à la vie, pour enseigner la pratique musicale en tenant compte du contexte dans lequel nous vivons. J'ai voulu démontrer que le poids de l'éducation musicale peut être très important pour le développement de l'individu.

Maintenant, à nous d'agir ; il est tellement aisé, facile de se complaire dans des routines pédagogiques, dans des situations et structures figées, peu enclines à cette variété de procédures. Alors cherchons, cherchons... Il ne suffit pas d'avoir les grandes idées de diversité pédagogique, il faut maintenant créer les dispositifs, des séances qui mettront tous ces aspects en avant.

Certains pensent que cette ouverture d'esprit et cet épanouissement de l'individu cherchés à travers l'enseignement musical construit de médiocres musiciens.

Pourtant, l'élève est projeté ainsi dans une diversité qui lui permet de trouver la « méthode » qui lui convient, qui correspond à sa compréhension dans son processus d'apprentissage. Il est projeté dans une diversité où il doit se nourrir d'une multitude musicale au lieu de recopier un maître ; une diversité qui risque même de créer chez lui de la curiosité, de l'envie, de la motivation, sources d'efforts à fournir au cours de son éducation ! L'élève sera donc plus à même de « progresser ! »

Diantre, quelle horreur de devoir mener un apprentissage à travers lequel l'élève est pris en compte, n'est pas coulé dans un moule sans vie mais se retrouve dans un univers, l'univers musical, qui peut être un parallèle à sa vie, qui peut donner un sens à ce qu'il fait.

Et le lien avec les autres arts ? Pourquoi ne pas imaginer une école où le mélange des arts serait un moyen d'éducation, comme l'avait pensé Yehudi Menuhin, par exemple.

Alors tout est encore à chercher, nous avons juste devant nous un immense terrain vague sur lequel on va pouvoir construire, si l'envie nous prend.

Et tout ça dans l'éternel même but : la quête du bonheur, pour soi et pour les autres...

Annexe : petites informations sur les personnes citées :

- Abdallah-Preteille Martine : professeur des universités, Paris VIII.
- Allport Gordon Willard : 1897-1967, psychologue américain qui a surtout étudié les problèmes de personnalité.
- Aristote : 384 avant J.-C-322 avant J.-C, philosophe grec
- Dalcroze : 1865-1950, compositeur, pédagogue et chansonnier suisse.
- Delalande François : responsable des recherches théoriques du GRM (groupe de recherches musicales, institut national de l'audiovisuel, paris)
- Labarrière Pierre Jean : philosophe
- Maalouf Amin : né en 1949, écrivain francophone d'origine libanaise
- Malewska Hanna : 1911-1983, femme écrivain polonaise
- Mardones Yury : né en 1981, chanteur international de salsa, percussionniste, auteur compositeur, directeur artistique et pédagogue.
- Memmi Albert : né en 1920, écrivain tunisien
- Mialaret Jean Pierre : musicologue, professeur de sciences de l'éducation à l'université, paris IV
- Morin Edgar : 1921, sociologue et philosophe français
- Peck Scott : psychiatre et romancier américain
- Platon : 427 avant J.-C-348 avant J.-C, philosophe grec
- Tanon Fabienne : maître de conférence, enseigne en psychologie cognitive interculturelle et en éducation
- Tap Pierre : professeur à l'université de Toulouse, docteur d'état en psychologie et directeur de recherche au centre européen d'investigation, sur les conduites et les institutions (CEICI)
- Vaillancourt Pauline : née en 1945, soprano québécoise
- Wickert Ulrich : journaliste politique allemand
- Wolton Dominique : 1947, directeur de recherche au CNRS, docteur en sociologie, licencié en droit, diplômé de l'institut d'études politiques de Paris
- Zenatti Arlette : psychologue
- Hervieu Dominique : 1962, metteuse en scène et chorégraphe
- Weber Anita : inspectrice générale de l'administration au ministère de la culture et de la communication, ex directrice régionale des affaires culturelles en Ile de France

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- L'ART POUR QUOI FAIRE
A l'école, dans nos vies, une étincelle ; édition assurée par Chiara Monti et Juliette Solès
Editions Autrement – collection mutations n°195, septembre 2000
- La PHILOSOPHIE de A à Z
Editions Hatier, octobre 1994
- BELA BARTOK Musique de la vie
Autobiographie, lettres et autres écrits choisis, traduits et présentés par Philippe A. Autexier
Editions Stock Musique, 1981
- L' EDUCATION INTERCULTURELLE
Martine Abdallah-Pretceille
Editions PUF, collection « Que sais-je ? », 1999
- Psychologie de la musique
Sous la direction de Arlette Zenatti
Editions PUF, collection psychologie d'aujourd'hui, 1994
- LE METISSAGE
François Laplantine et Alexis Nouss
Editions Flammarion, collection dominos, 1997
- Le paradigme perdu : la nature humaine
Edgar Morin
Editions du Seuil, 1973
- Enseigner la musique n°8
Education permanente, action culturelle et enseignement : les défis des musiques actuelles amplifiées
Cahiers de recherches du CEFEDM Rhône-Alpes et CNSM de Lyon, 2005
- IDENTITES, ACCULTURATION ET ALTERITE
Sous la direction de Colette Sabatier, Hanna Malewska et Fabienne Tanon
Collection espaces Interculturels
L'Harmattan, 2002
- LE ROBERT DE POCHE
Langue française et noms propres
Dictionnaires le Robert, 1995
- LA MUSIQUE AU REGARD DES SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES SOCIALES, Volume 1
Sous la direction de Françoise Escal et Michel Imberty
Collection Logiques sociales, Musiques et champ social
L'Harmattan, 1997

Abstract :

Le sujet de ce mémoire met en avant une hypothèse selon laquelle la société crée des besoins chez l'homme pour lesquels il cherche des réponses. Cela correspond pour lui à la recherche du bonheur. L'homme peut acquérir les capacités nécessaires à la satisfaction de ces besoins par l'éducation, et notamment par l'éducation musicale. Il s'agit donc de définir les capacités qui permettent à un individu de vivre au sein de la société, à travers l'observation des relations humaines. Il s'agit également d'analyser quels apports la pratique musicale peut avoir pour l'individu, et d'en déduire des choix pédagogiques pour l'enseignement spécialisé de la Musique.

Mots clés :

Besoins, capacité, diversité, société, vivre, bonheur.